



Ligue Francophone Belge de Baseball et Softball
Membre de la Fédération Royal Belge de Baseball et de softball

Demande de licence – Année 2019

Nouveau membre* : OUI - NON Si NON => Numéro de licence* :

(Entourer les catégories désirées)

Joueur	Baseball	Softball	Slowpitch	Récréant
Officiel club	Assistant coach	Coach Niv1 - Niv2	Sympathisant	Administrateur
Officiel	Arbitre fédéral	Arbitre régional	Scoreur fédéral	Scoreur régional

Club* :

Nom* :

Prénom* :

Naissance* : Sexe*

Adresse* : Numéro* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : Nationalité* :

Téléphone : GSM :

Email* :

Parent 1 *Informations réservés aux membres en dessous de 18 ans*

Email* : GSM :

Parent 2

Email* : GSM :

Je souhaite recevoir les communications et newsletters de la LFBBS par email.

Date* :	<input type="text"/>
Date et signature du membre*	

Pour les membres en dessous de 18 ans, signature des parents ou tuteur.
--

* = Champs obligatoire !

Je me déclare d'accord avec les statuts et règlements de la FRBBS, LFBBS et de mon club et le traitement de mes données à caractère personnel par ceux-ci, en particulier. Conformément à la loi belge relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement de données à caractère personnel, vous disposez en tout temps d'un droit d'accès à et de corrections de vos données (cf. Charte Vie Privée disponible sur le site www.lfbbs.be).

Si je suis un membre étranger à l'U.E., je m'engage à respecter la législation en vigueur concernant mon droit de séjour en Belgique

Pour les arbitres ou scoreurs fédéraux fournissant des services occasionnels pour la Fédération Royale Belge de Baseball et Softball :

- le CUS est l'organe mis en place par la Fédération pour la gestion de toutes questions et/ou doléances en matière de prestations d'arbitrage et de scoring.
- Un remboursement forfaitaire des frais est prévu.
- Toute absence non avertie min. 24h à l'avance suite à une assignation publiée au Bulletin Officiel résultera en une amende d'un montant équivalent aux frais de prestation et de déplacement pour le match en question.
- Un décompte global des remboursements sera transmis à chaque bénévole désigné par CUS pour le 31 octobre de chaque année, qui sera tenu de le signer et le retourner pour accord avant tout paiement effectif.

Certificat de non-contre-indication à la pratique du baseball et/ou softball

Je soussigné(e) Dr.....certifie que :

M., Mme, Mlle

né(e) le :

habitant :

ne présente pas de contre-indication, décelable ce jour, à la pratique du baseball et /ou softball en compétition.

Fait à Le

Signature et cachet du médecin

Seuls les administrateurs, les scoreurs et les sympathisants sont dispensés de certificat.

Cette demande de licence doit être remise au secrétariat de votre Club. Celui-ci fournira une copie PDF par mail à la LFBBS.
Sans cette copie, la licence du joueur ne pourra être validée.